

Mener un projet de désimperméabilisation et de végétalisation de cour d'école

23 septembre 2026 - 13h45-17h30

En simultané :

Nord Isère - VISITE REPORTÉE (date à venir) : Saint-Georges-d'Espéranche

Sud Isère : Vizille

Intervenants

Les paysagistes concepteurs et les élus qui ont porté le projet

Organisateurs

Blandine Resseguier

Chargée de mission paysage, CAUE de l'Isère

Isabelle Berruyer

Responsable de l'espace pédagogie, CAUE de l'Isère

Publics

Élus et techniciens de collectivités

Pré-requis

Aucun

Description de la formation

Cour jardin, cour vivante, cour oasis, de nombreuses dénominations pour parler de la cour qui prend un nouveau visage au XXI^e siècle. Elle devient un lieu à vocations multiples que ce soit pour accompagner l'enfant dans son développement, pour être support d'expérimentations et d'apprentissages, pour préserver son bien-être et sa santé mentale et physique.

La création d'une cour végétalisée va bien au-delà d'une simple question technique. Elle modifie les pratiques et induit un grand changement pour tous les usagers et les gestionnaires des établissements scolaires. Ces visites sont l'occasion de découvrir des opérations Iséroises en compagnie des paysagistes-concepteurs qui ont réalisé le projet, afin de permettre aux stagiaires d'appréhender l'ensemble du processus permettant de réaliser une végétalisation de cour d'école qui soit qualitative.

Objectifs de l'action

- > Comprendre les enjeux
- > Identifier les méthodes d'intervention et les différents acteurs concernés
- > Bénéficier de retours d'expériences



Visite



Source : Omnibus Paysage

Date limite d'inscription

16 septembre 2026

Renseignements

blandine.resseguier@caue-isere.org

Formation non payante

Ouverte aux collectivités à jour de leur adhésion - (70 à 550 €/an selon la taille de la commune, ex : 220 €/an pour une commune de 2 000 hab)

Inscriptions



La suite du parcours :

Action n°11

Repenser les cours d'école pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui

19 novembre 2026



Association des
Maires de l'Isère

En partenariat avec l'AMI